

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE LA SOLIDARITÉ
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Arrêté du 25 juin 2010 portant nomination au conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Basse-Normandie

NOR : SASR1030560A

Le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique et la ministre de la santé et des sports,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17 ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, notamment son article 131 ;

Vu le décret n° 2010-337 du 31 mars 2010 relatif au conseil de surveillance de l'agence régionale de santé, notamment son article 2,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Basse-Normandie :

1° Au titre du c (1°) de l'article D. 1432-15 (I), représentant de l'État : M. Jean-Pierre LAFLAQUIÈRE, préfet de la Manche.

2° Membres des conseils ou conseils d'administration des organismes locaux d'assurance maladie :

a) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-2° a)

M. Georges MAUTALET, titulaire ; M. Rimsky MARCHAND, suppléant, désignés par la Confédération générale du travail.

M. Daniel LE RENARD, titulaire ; M. Michel LAUNEY, suppléant, désignés par la Confédération générale du travail-Force ouvrière.

M. Bernard THOMASSE, titulaire ; M. Bernard PIVAIN, suppléant, désignés par la Confédération française démocratique du travail.

M. Jean-Pierre LANCHAS, titulaire ; M. Patrick ARREGUI, suppléant, désignés par la Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres.

b) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-2° b)

M. Gilles DUHAMEL, titulaire ; M. Gilles LECLERC, suppléant, désignés par le Mouvement des entreprises de France.

M. François BUSNEL, titulaire ; M. Guy CHAPELLE, suppléant, désignés par la Confédération générale des petites et moyennes entreprises.

c) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-2° c)

Mme Marie-Claire QUESNEL, titulaire ; M. Luc TRAUFLER, suppléant, désignés par la Mutualité sociale agricole.

d) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-2° d)

M. Gérard QUEVILON, titulaire ; M. Alain DUVAL, suppléant, désignés par le Régime social des indépendants.

3° Représentants des collectivités territoriales :

a) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-3° a)

M. Laurent SODINI, titulaire, Mme Clara OSADTCHY, suppléante, désignés par le président du conseil régional.

b) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-3° b)

M. Claude LETEURTRE, titulaire, Mme Anne d'ORNANO, suppléante ; M. Jean-Pierre BLOUET, titulaire, M. Jean-François LEGRAND, suppléant, désignés par l'Assemblée des départements de France.

4° Représentants d'associations de patients, de personnes âgées et de personnes handicapées, désignés par le préfet de région, dans l'attente de la mise en place de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie :

a) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-4° a)

M. Pierre SINTES, titulaire ; Mme Maryse TURGIS, suppléante.

b) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-4° b)

Mme Geneviève LAJOYE, titulaire ; M. SEJALON, suppléant.

c) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-4° c)

M. Pierre LEMOINE, titulaire ; M. Marcel LETASSEY, suppléant.

5° Personnalités qualifiées :

M. Maurice DROULIN, président du conseil économique et social.

Mme Annick NOTARI, médecin de prévention au conseil général de l'Orne.

M. Patrice CARO, professeur des universités à la faculté de sciences humaines.

M. Allain VERRIER, directeur régional à la Mutualité française.

Article 2

Participent au conseil de surveillance avec voix consultative, en qualité de représentants du personnel, désignés par le directeur général de l'agence régionale de santé dans l'attente de la constitution du comité d'agence : Mme le Dr Martine GUERIN ; Mme Sylvie BOUTELOTTÉ.

Article 3

La directrice des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères chargés des affaires sociales.

Fait à Paris, le 25 juin 2010.

*Le ministre du travail, de la solidarité
et de la fonction publique,*

ÉRIC WOERTH

La ministre de la santé et des sports,

ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN